ANNUAIRE

du

Petit Séminaire du Sacré-Cœur

à

VOREPPE (Isère)

Prospectus
Ordre des Exercices
Noms des Maîtres et des Elèves
Calendrier

Année Scolaire 1953-1954



G. SOUILLER LA TOUR DU PIN

Petit Séminaire du Sacré-Cœur

à VOREPPE (Isère)

PROSPECTUS

Le Petit Séminaire diocésain remonte aux premières années du siècle dernier. Longtemps établi à La Côte-Saint-André, il éleva ces nombreuses générations qui lui ont fait son renom de travail, de piété, et de bonne éducation, qui a toujours inspiré pleine confiance aux familles. Il est le principal berceau de la grande famille des prêtres du diocèse, car ce sont surtout les jeunes gens destinés au sacerdoce qui forment le gros contingent des élèves, ce qui n'empêche pas qu'on y prépare au baccalauréat, comme dans les autres Institutions Libres.

Les études y sont solides, de même que sérieuse et franche la piété, grâce à une discipline ferme et paternelle, à l'esprit de foi d'un corps choisi de Maîtres, dont la compétence n'a d'égal que le dévouement.

Au lendemain de la Séparation, le Séminaire, expulsé de la Côte, alla s'installer provisoirement dans la vieille abbaye de St-Antoine. Le provisoire dura jusqu'en 1933, ou Monseigneur Caillot, évêque de Grenoble, réussit, avec le concours très généreux de ses diocésains, à construire un établissement approprié et définitif à Voreppe.

C'est à l'entrée de la vallée qui mène à Grenoble, à 14 kilomètres, dans un site admirable, et d'un accès très facile, à proximité de la gare P. L.M. et de la station des autocars. Les bâtiments, disposés en éventail, sont orientés de façon à capter le maximum d'air et de soleil ; Monseigneur avait demandé à l'architecte, M. Pouradier-Duteil, quelque chose de « jeune, de chaud et lumineux ». Le tout présente, avec le panorama des montagnes, un très bel aspect. Le Pape, Pie XI, à qui Monseigneur donnait tous ces détails, répondit par ces paroles de Saint Charles Borromée, son prédécesseur à Milan : « Il est bon que des futurs prêtres, s'habituent, par la vue d'un séminaire beau, à voir la beauté du Sacerdoce. »

Le nouveau séminaire diocésain est dédié au Sacré-Cœur. Il s'appelle :

PETIT SÉMINAIRE DU SACRÉ-CŒUR à VOREPPE

CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun enfant n'est admis dans la Maison s'il n'est recommandé par des témoignages favorables.

Il doit être présenté par M. le Curé de la paroisse, à Monseigneur Vittoz et à M. le Supérieur du Petit Séminaire

Il doit présenter en outre :

Un certificat de mariage religieux des parents ;

Un extrait de baptême et de confirmation ;

Un certificat de bonne conduite avec les bulletins de la dernière année, s'il a fréquenté d'autres établissements:

Enfin, une fiche médicale.

TROUSSEAU

Pour les élèves qui se font blanchir au séminaire, le trousseau minimum suivant est conseillé :

6 chemises ;
2 chemises pour la nuit ou pyjamas ;
6 paires de chaussettes pour l'hiver ;
6 paires de chaussettes pour l'été ;
12 mouchoirs de poche ;
6 serviettes de table ;
6 serviettes de toilette ;
2 gilets de laine tricotés ;
2 gilets de flanelle ou autres, si l'élève y est obligé ;

2 paires de souliers, une chaussure d'hiver, pantoufles;

3 blouses noires ;

1 manteau imperméable ;

1 couvert de table comprenant : cuiller, fourchette, petite cuiller, couteau, verre ou gobelet métal.

LITERIE

1 matelas de 1 m. 95 cent. de longueur sur 80 cent. de largeur ;

1 traversin (ni oreiller, ni édredon) ;

3 couvertures, dont 1 de coton blanc pour dessus de lit ;

3 paires de draps ;

1 sac pour le linge à blanchir ;

Peignes. Jeux de brosses pour la toilette et la chaussure ;

Chaque élève a la jouissance, au dortoir, d'un petit meuble pour ranger ses chaussures, ses brosses et autres objets de toilette.

Recommandation importante

Tous les effets doivent être en bon état et *marqués au numéro assigné à chacun*, précédé des initiales du prénom et du nom.

Ceux qui se font blanchir au séminaire en remettront à la Lingerie une liste complète et détaillée dressée par les soins des parents.

PENSION ET FRAIS DIVERS

Le prix de la pension pour l'année scolaire est de 81.000 francs pour toutes les classes, soit 9 mois à 9.000 francs. (1)

Lorsque plusieurs frères sont ensemble à la Maison, il est fait à chacun une légère réduction.

Le prix de la pension se paie en trois fois et d'avance, savoir : 1° trimestre à la rentrée ; 2° trimestre au commencement de janvier, et le 3° trimestre à la rentrée des vacances de Pâques.

Tout mois commencé est dû en entier. Une absence de 30 jours consécutifs peut seule donner droit à une réduction proportionnelle de la pension, soit 1/9°.

Moyennant un abonnement annuel de 1.200 francs payable à la fin du 2me trimestre, la maison assure, au gré desparents, le blanchissage et le menu raccommodage.

Chaque élève, à la rentrée d'Octobre, verse entre les mains de M. l'Econome, les droits suivants :

Bibliothèque ..... } 500 fr.
Leçons de Gymnastique .... }

Assurance-accidents (suivant le contrat)

(1) *Ceux qui bénéficient d'une bourse de l'Œuvre des Vocations Sacerdotales sont néanmoins tenus à verser au moins la part d'allocation familiale qui les concerne.*

Ces droits, payables quelle que soit la date de la rentrée de l'élève, restent définitivement acquis à la Maison, si l'élève la quitte avant la fin de l'année scolaire.

Les frais de visite du médecin et ceux du pharmacien sont à la charge des parents.

Pour plus d'uniformité et dans l'intérêt des élèves, la Maison procure tous les livres classiques, fournitures de bureau, de toilette et en général tous articles utiles.

Il est ouvert à ce sujet un crédit spécial qui doit être soldé chaque trimestre. Pour cette cause et pour faciliter les règlements de compte, à la fin de chaque trimestre, les parents reçoivent, par les soins de M. l'Econome, un « *relevé de compte* », récapitulant tout ce qui devait être payé pour le trimestre écoulé et tout ce qui l'a été déjà d'autre part. Chaque « *relevé* » effectue le report des précédents et les annule par conséquent en présentant NET, pour l'époque où il est envoyé, la TOTALITÉ de ce qui reste encore à solder.

Sur le désir des familles, il peut être donné des soins particuliers de lingerie aux jeunes enfants, à charge d'une indemnité à prévoir avec M. l'Econome.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement religieux donné dans le Petit Séminaire, comprend quatre cours distincts, dans lesquels on étudie successivement: le catéchisme et l'histoire sainte, l'histoire de l'Eglise, le dogme et la liturgie, la morale et les sacrements, les questions les plus importantes [illegible]

L'enseignement secondaire classique (Section A) est constitué par un cours d'études qui comprend 7 classes : philosophie, rhétorique, humanités, troisième, quatrième, cinquième et sixième. Le programme qui, d'ailleurs, contient tout ce qui est exigé pour l'examen du baccalauréat, est organisé surtout pour préparer les élèves aux études du Grand Séminaire. Il a pour objet: la langue latine, la langue française, la langue grecque, la philosophie, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, toute l'histoire et toute la géographie, l'italien, le plain-chant, la musique vocale et instrumentale.

Les leçons de musique instrumentale sont facultatives et payées à part (leçons d'Harmonium, 800 frs par an); quant aux leçons de musique vocale, étant générales et régulières, elles sont comprises dans le prix de la pension.

VACANCES

Il y a quelques jours de vacances à la Noël et à Pâques.

Les grandes vacances commencent au début de Juillet pour se terminer le 1er Octobre.

A la sortie et à la rentrée, les élèves doivent être accompagnés de leurs parents. La maison décline toute responsabilité au sujet des accidents qui pourraient arriver aux enfants que leurs parents autorisent à voyager seuls.

Pendant les vacances, les Séminaristes doivent entrer en relation avec Monsieur le Curé qui tiendra Monsieur le Supérieur au courant de leur attitude dans la paroisse.

BULLETINS

Tous les mois, les parents reçoivent un bulletin qui leur fait connaître les notes méritées par leurs enfants pour le travail et la conduite.

Ces notes, si elles sont bonnes (*au moins 30 à 32 points sur 40*) donnent droit pendant le mois suivant, à l'inscription au Tableau d'Honneur.

Tous les trimestres, un bulletin plus détaillé les informe en outre, de la piété, du caractère, de l'application, des progrès, de la tenue, de la santé de leurs enfants.

Il indique aussi le rang obtenu par eux dans les diverses compositions et les notes attribuées à leurs examens.

VISITES

Les élèves ne reçoivent des visites que de leurs parents ou des personnes autorisées par Monsieur le Supérieur, sur la demande des familles, exprimée PAR ÉCRIT.

Ces visites ont lieu au parloir, les jours qui sont précisés au début de chaque trimestre et à la date desquels on doit strictement se conformer. Elles n'ont lieu que dans la soirée du jeudi ou du dimanche, après le repas de midi.

AVIS DIVERS

Les élèves trouvent dans la bibliothèque, mise à leur disposition, les ouvrages qu'il leur est utile de lire ou de consulter. Ils ne doivent avoir aucun livre autre que leurs livres de piété et leurs auteurs classiques, qui n'ait été approuvé par Monsieur le Directeur et revêtu de son visa.

Les parents fournissent les goûters de quatre heures à leurs enfants. On peut acheter ici le chocolat. Il faut éviter d'envoyer trop souvent des colis, qui sont une lourde dépense et favorisent très souvent, non pas la santé, mais la gourmandise de leurs enfants.

Monsieur le Supérieur renvoie tout élève qui violerait habituellement le règlement, — résisterait à un de ses maîtres, — négligerait entièrement ses études, — manifesterait du mauvais esprit, — se permettrait des discours ou des lectures contre la religion ou les bonnes mœurs, — compromettrait d'une manière grave le bien général ou l'honneur de la Maison, — quitterait la maison sans autorisation du Supérieur.

C'est à Monsieur le Supérieur ou à Monsieur le Directeur que l'on doit s'adresser pour avoir des renseignements sur la conduite et les études des élèves.

Pendant les vacances, les correspondances qui n'ont aucun caractère personnel doivent être adressées à :

M. le DIRECTEUR
du PETIT-SÉMINAIRE SACRÉ-CŒUR
à VOREPPE (Isère).

Pour tout envoi d'argent, se servir des mandats-cartes spéciaux du service des Chèques Postaux.

Adresse à inscrire sur le mandat ;

LYON, C/C. 173.11
Econome du Séminaire
VOREPPE (Isère)

ORDRE DES EXERCICES

HORAIRE POUR LES CLASSES DE 6e, 5e et 4e

6 h. 35 m. — Lever — Gymnastique.
7 h. 05 m. — Messe.
7 h. 45 m. — Déjeuner.
8 heures — Etude.
9 heures — Classe.
11 heures — Etude.
12 heures — Dîner. — Récréation.

HORAIRE POUR LES GRANDS

5 h. 45 m. — Lever. — Gymnastique.
6 h. 15 m. — Prière et méditation. — *Angelus.*
6 h. 30 m. — Messe. — Après la messe, étude.
7 h. 45 m. — (Fin de l'étude). — Déjeuner.
8 heures — Classe.
10 heures — Fin de la classe. — Récréation.
10 h. 15 m. — Etude.
11 h. 55 m. — *Angelus.* — Petite récréation.
12 heures — Dîner. — Récréation.
13 h. 30 m. — Etude.
14 h. 30 m. — Classe.
16 h. 30 m. — Fin de la classe. — Goûter et récréation.
17 heures — Etude.
18 h. 55 m. — Lecture spirituelle ou salut. — *Angelus.*
19 h. 15 m. — Souper. — Récréation.
20 heures — Prière à la Chapelle. — Coucher.

Pendant l'Eté

19 h. 15 m. — Souper. — Récréation (sa durée varie avec la longueur des jours). — Prière à la Chapelle. — Coucher.

II. — DIMANCHE

6 h. 40 m. — Lever. — Gymnastique.
7 h. 15 — Prière, méditation à la chapelle.
— *Angelus.* — Etude.
7 h. 45 m. — Déjeuner. — Récréation.
9 heures — Messe chantée. — Etude libre.
11 h. 15 m. — Récréation.
12 heures — *Angelus.* — Dîner. — Récréation.
13 h. 30 m. — Vêpres.
14 h. 30 m. — Promenade.
16 h. 30 m. — Goûter.
17 heures — Etude.
18 h. 55 m. — Salut à la Chapelle. — *Angelus.* — Souper. Récréation.
20 heures — Prière à la chapelle. — Coucher.

III. — MARDI

10 h. 45 m. — Etude.
11 h. 15 m. — Classe de musique.
11 h. 55 m. — *Angelus.* — Petite récréation.
12 heures — Dîner. — Récréation.

IV. — MERCREDI

A la fin du souper, proclamation de la composition hebdomadaire.

V. — JEUDI

6 h. 30 m. — Lever. — Gymnastique.
7 heures — Messe commune.
8 heures — Classe. — Composition hebdomadaire.
10 heures — Récréation.
10 h. 15 m. — Etude.
11 h. 15 m. — Classe de chant.
11 h. 55 m. — Petite récréation. — Dîner.
13 h. 05 m. — Visite au Saint-Sacrement. — Promenade.
16h. 30 m. — Goûter, etc... comme jours de classe.

(Les jours de congé pluvieux : étude de 14 h. 30 à 16 h.

Pendant l'Eté

13 h. 30 m. — Etude.
15 h. 15 m. — Goûter. — Promenade.
18 h. 55 m. — Lecture spirituelle ou salut, etc...

(Les jours de congé pluvieux : étude de 17 heures à 18 h. 30).

VI. — SAMEDI

10 h. 15 m. — Etude.
11 h. 15 m. — Classe de musique.

Nota — Le Samedi et les jours de congé, après dîner — le Dimanche après déjeuner — les élèves se rendent au dortoir et au vestiaire pour les soins de propreté et de toilette.

REGLEMENT DES COMPOSITIONS
ET DES PRIX

ARTICLE PREMIER. — Au commencement de l'année scolaire les premières classes seront consacrées à faire des compositions d'épreuve, dont les résultats aideront à déterminer quelle classe chaque élève est susceptible de suivre avec profit.

ARTICLE 2. — On fera, dans chaque classe, les compositions indiquées ci-après :

Philosophie

Instruction religieuse	4	Histoire et géographie	5
Dissertation française	5	Histoire naturelle	5
Physique et Chimie	3	Cosmographie	3

Rhétorique

Instruction religieuse	4	Thème grec	3
Version latine	5	Physique et Chimie	3
Version grecque	5	Histoire et géographie	5
Dissertation française	5	Mathématiques	4
Thème latin	4	Italien	3
Explication française	4		

Humanités

Instruction religieuse	4	Thème grec	3
Version latine	5	Histoire et géographie	5
Version grecque	5	Mathématiques	4
Narration française	5	Physique et Chimie	3
Thème latin	4	Italien	3
Analyse littéraire	4		

Troisième

Instruction religieuse	4	Narration française	4
Version latine	5	Thème grec	3
Version grecque	5	Vers latins	3
Thème latin	5	Histoire et géographie	5
Orthographe et exercices français	4	Mathématiques	4
		Italien	3

Quatrième

Instruction religieuse	4	Exercices grecs	3
Version latine	5	Vers latins	3
Version grecque	5	Histoire et géographie	3
Thème latin	5	Mathématiques	4
Orthogr. et exerc. français	4	Sciences naturelles	3
Narration française	4	Italien	3

Cinquième

Instruction religieuse	4	Exercices grecs	3
Version latine	5	Histoire et géographie	3
Thème latin	5	Arithmétique	3
Orthographe	4	Sciences naturelles	3
Version grecque	4	Italien	3
Exercices français	3		

Sixième

Instruction religieuse	4	Histoire et géographie	3
Version latine	6	Arithmétique	3
Thème latin	6	Sciences naturelles	3
Orthographe	5		
Exercices français	6		

ARTICLE 3. — Les facultés de moins de cinq compositions doublent seulement la dernière, les autres les deux dernières.

ARTICLE 4. — Pour être hors concours, il faut avoir manqué plus du tiers des compositions. — Pour une composition manquée, on prend la moyenne, sans fraction, diminuée d'un point.

ARTICLE 5. — Les examens semestriels d'instruction religieuse, d'histoire, de mathématiques et de sciences physiques compteront chaque fois comme une composition.

ARTICLE 6. — Quiconque aura assisté à la dictée de la composition sera tenu de donner une copie, sous peine d'être dernier, à moins d'une raison grave, approuvée par M. le Directeur.

ARTICLE 7. — Sera encore dernier quiconque aura copié, ou n'aura pas observé les conditions du concours. Dans les cas de moindre gravité, l'élève pourra n'être reculé que de quelques rangs. L'appréciation de ces cas sera toujours soumise à M. le Directeur.

ARTICLE 8. — La valeur de chaque composition est exprimée par une note, variant de 0 à 20. Les prix et les accessits dépendent du nombre de points obtenus dans toutes les compositions de l'année. Dans chaque faculté, les premiers prix exigent une moyenne de 11 points au minimum, de 10 pour les seconds et de 8 pour les accessits.

ARTICLE 9. — Le rang en *excellence* est déterminée par le somme des points de toutes les compositions. — On cesse d'être *ex-æquo* à un demi-point de différence pour le prix d'excellence, à un point pour les accessits.

ARTICLE 10. — Le rang en *diligence* est obtenu par le total des points de devoirs, de récitations et d'explications.

Chaque mois, les classes étant divisées par émules d'égales forces, on distribue aux émules vainqueurs des récompenses ou *délivrances*, qui sont à la fois une garantie contre les punitions qu'ils pourraient encourir, et un témoignage de leur application et de leur travail.

On cesse d'être *ex-æquo* à deux points de différence pour la délivrance ; à trois points pour le premier prix de diligence et à cinq points pour le deuxième prix et les accessits.

ARTICLE 11. — On sera mis hors de concours pour la diligence quand on aura été surpris en possession d'une traduction manuscrite ou imprimée.

ARTICLE 12. — On cessera d'être *ex-æquo* à un point de différence pour les prix ; à deux points pour les accessits, qui se rapportent aux diverses compositions.

ARTICLE 13. — Un prix sera accordé pour quatre accessits et au-dessus à l'élève qui n'aurait pas eu d'autre prix de classe

ARTICLE 14. — Trois grands prix, offerts par l'Association Fraternelle des Anciens Elèves, sont attribués :

Le Prix d'Honneur, à l'élève de Philosophie qui aura obtenu, pendant ses trois années d'Humanités, de Rhétorique et de Philosophie, les meilleures notes de travail et de discipline ;

Le Prix d'Etudes classiques, à l'élève de Rhétorique qui aura réuni le plus haut total de points par les compositions de ses classes de Troisième, d'Humanités et de Rhétorique ;

Le Prix de Concours littéraire, établi entre les élèves des trois classes supérieures.

ARTICLE 15. — Pendant le mois de mai ont lieu deux concours :

Un concours littéraire dans chaque classe. On peut présenter, en français ou en latin, un discours, une narration, un devoir en prose ou en vers en l'honneur de la Sainte Vierge ;

Un concours de récitation : une métaille d'argent est décernée à l'élève qui aura récité quinze leçons de suite sans faute ; et une médaille de bronze à l'élève qui n'en aura manqué qu'une.

RÈGLEMENT DES EXAMENS

ARTICLE PREMIER. — Les notes d'examen se marquent de 0 à 20. — Pour la note *très-bien*, il faut atteindre au moins 15

comme moyenne ; 14, pour la note *bien* ; 12, pour la note *assez-bien* ; 10, pour la note *satisfaisant* ; de 8 à 10, on n'obtient que la note *passable* ; de 5à 8, la note *médiocre* ; à 4 et au-dessous, la note *très médiocre*.

ARTICLE 2. — L'élève qui n'aura pas obtenu au moins 8 comme moyenne devra subir de nouveau ses examens en totalité ou en partie.

ARTICLE 3. — Celui dont l'examen aura été nul pour une partie (0 à 4) aura à le subir de nouveau pour cette partie, et sa note générale sera abaissée d'un degré.

ARTICLE 4. — Selon la valeur des notes, il pourra n'être attribué aucun prix d'examen ou, au contraire, en être attribué plusieurs. Quiconque aura obtenu 14 comme note moyenne aura droit au premier prix. Pour le 2e prix, on devra obtenir 12 comme note moyenne ; 11, pour le 1er accessit ; 10 1/2 pour le 2e, et 10 pour le 3e.

ARTICLE 5. — A la fin de l'année, il n'y a pas de session supplémentaire pour les élèves qui doivent passer une seconde fois, en totalité, ou en partie, l'un des examens. Tout examen médiocre devra être passé de nouveau à la rentrée de l'année scolaire suivante ; et l'élève qui, ayant à subir une seconde épreuve, ne mériterait pas au moins la note passable, ne serait pas admis dans la classe supérieure.

ARTICLE 6. — A la rentrée, tous les élèves anciens et nouveaux passent un examen qui sert à déterminer la classe qu'ils doivent suivre. Les interrogations porteront pour les classes inférieures sur le programme des grammaires de la classe que l'on vient de faire ; pour les hautes classes, sur les littératures et les grammaires apprises antérieurement.

Anciens Supérieurs du Petit Séminaire

MM.

EMERY, premier Supérieur en 1810 ;

MARTIN, décédé religieux franciscain à Marseille ;

MERMET, décédé au Séminaire ;

MOLLARD ;

LAURENÇIN ;

TROUILLOUD, Supérieur de 1846 à 1866, décédé à Viriville ;

TENET, Vic. Général, Supérieur de 1866 à 1879 ;

PAILLET Auguste, Vicaire Général, Protonotaire apostolique, Supérieur de 1879 à 1894 ;

GOUTAREL Bernard, Vicaire Général honoraire, Supérieur de 1894 à 1922, décédé au Séminaire de Saint-Antoine ;

CROZEL Romain, Chanoine honoraire, aumônier des Sœurs de Ste-Philomène, à Saint-Marcellin, Supérieur de 1922 à 1928 ;

PICOT Bernard, Chanoine honoraire, Supérieur de 1928 à 1938 ;

GRAEFF Louis, Chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Domène, Supérieur de 1938 à 1942.

RIBOT Georges, Chanoine honoraire, professeur au Séminaire des Vocations tardives de Rencurel, Supérieur de 1942 à 1953.

Personnel des Maîtres

avec la date d'entrée dans la Maison

MM.

ROSSERO Achille, Prêtre, Supérieur, Professeur de Géographie 1943

REBREYEND Gaston, Prêtre, Directeur des Etudes, Professeur de Première . 1940

GUILLET François, Prêtre, Econome, Professeur de Seconde 1944

CASEAU Charles, Prêtre, Professeur de Mathématiques 1932

BUISSON Marc, Prêtre, Surveillant général 1935

MANCHON Louis, Prêtre, Professeur de Cinquième 1942

L'HUILLIER Paul, Prêtre, Professeur de Philosophie 1950

CHABERT Bruno, Prêtre, Professeur de Troisième 1946

SOUILLER Louis, Prêtre, Professeur de Quatrième 1948

CHAPUY Louis, Prêtre, Maître d'Etude 1950

DAYEZ Désiré, sous-diacre, Professeur de Sciences Naturelles, de Physique et de Chimie 1942

ALLOUA Albert, Prêtre, Maître d'Etude 1952

GODEL Jean, Prêtre, Prof. d'Histoire 1953

NORAZ André, Prêtre, Maître de Chapelle, Professeur de Septième . . . 1953

MOLLARET François, sous-diacre, Professeur de Sixième 1953

LORIOZ André, Maître d'Etude . . . 1953

PERNET Charles, Professeur d'Italien . 1953

NOMS DES ÉLÈVES

ORDRE ALPHABÉTIQUE

	Classe	N° de Lingerie
ANNEQUIN Marcel, de Rochetoirin	4	40
ALLIBÈ Maurice, de Brion	1	12
ANNEQUIN André, Blandin	2	61
ARNAUD Hubert, de St-Marcellin	5	58
ARNAUD Jean, Autrans	1	34
BARBIER Gérard, de La Tour-du-Pin	4	74
BARNOUIN Jean-Marie, Péage-de-Roussillon	3	33
BELLEMIN Edmond, St-Ondras	Phil.	41
BERGER Gérard, La Côte-St-André	3	60
BERTHIER Henri, de Penol	6	47
BICHET Armand, Moidieu	Phil.	20
BIONNET Antonin, de Janneyrias	6	95
BLAIN Maurice, de Grenoble (Notre-Dame)	3	76
BLANC-GONNET Pierre, de Villars-de-L.	6	108
BLANCHET Jean, Rives	Phil.	13
BLEIN Claude, de Fontanil	5	18
BLOCQUEL Gilbert, de St-Marcellin	4	221
BOISSET Louis ,de l'Albenc	4	30
BONNET Claude, La Côte-St-André	3	61
BOREL Jean, de Quet-en-Beaumont	5	91
BOUFFARD Joseph, de St-Aupre-le-Haut	6	102
BOUVET André, Rivier d'Allemont	1	4
BOUVIER André ,de Corbelin	6	120
BOUVIER Philippe, d'Entre-deux-Guiers	7	121

BROSSE Georges, de La Tour-du-Pin	5	26
BRUN Pierre, de Barraux	3	29
BUISSON Michel, Beaulieu	3	85
CAHIER-BARIOZ André, de Miribel	4	88
CANAPLE Pierre, d'Evdoche	4	67
CARRAS Jean, de Montseveroux	5	140
CHAMBARD André, St-Pierre-de-Bressieux	2	46
CHARRET Robert, de St-Aupre-le-Bas	5	65
CHARRETON Daniel, de Communay	7	11
CHAUCHAIX Guy, de St-Bruno de Grenoble	5	45
CHAUVIN Paul, de Four	6	90
CHAVANT Léon, de Longechenal	2	89
CHASSIGNEUX B., de St-Symph.-d'Ozon	6	136
COCHARD Pierre, de St-Victor-de-Cessieu	5	3
COMBE Michel, Rives	1	91
CONSTANTIN Joannès, St-Hilaire-de-la-Côte	1	79
COTTIN François, de St-Aupre-le-Bas	5	152
DAVID Charles, de Coublevie	7	63
DAVID Guy, de Serre-Nerpol	4	521
DAVOLI Claude, de La Motte-d'Aveillans	7	129
DEBERNARDY Jean, de Tullins	3	93
DECHAVANNE Marc, de Varces	4	104
DEFELIX Christophe, de Communay	3	15
DELAY Pierre, Septème	1	220
DELPHIN André, de Renage	5	31
DELPHIN Gabriel, de Moirans	6	28
DOMPNIER Jacques, Rives	Phil.	82
DUCOTERD Daniel, de Morestel	6	119
DURAND Gilbert, de Voissant	4	68
DURAND Jean-Paul, de La Tour-du-Pin	4	70
DURAND Michel, St-Pierre-de-Bressieux	3	52
DURAND Michel, de Chichilliane	5	39
DYE Gérard, St-Vérand	3	35

EFFANTIN Maurice, de St-Appolinard . .	6	132
FABRE Max, de Crachier	4	55
FANJAT Michel, de Montseveroux	7	127
FANTINI Jean, Lalley	3	44
FRAPPA Cl., de St-Sauveur-en-Rue (Loire)	Phl.	114 cf
FRECHET Jean, Le Passage	Phl.	27
GARNIER Michel, de St-Victor-de-Cessieu .	5	98
GAUTIER Jean, Voiron	1	0
GAVOT Marcel, de La Côte-St-André . .	4	56
GENEVAY André, de La Côte-St-André . .	6	69
GENEVAY Pierre, La Côte-St-André	Phl.	69
GENIN François, de Communay	6	75
GENIN Philippe, Nivolas	5	51
GINET René, St-Michel-de-St-Geoirs	2	38
GONIN André, Chuzelles	3	87
GUICHERD Pierre, Gieres	Phl.	9
GUIGUET François, de Veyrins	5	1
GUILLAUD Michel, d'Apprieu	2	43
GUILLOT Bernard, St-Clair-sur-Galaure	2	21
GUILLOT Marcel, de St-Clair-sur-Galaure .	4	21
GUINET Jacques, La Côte-St-André . . .	1	83
GUINET Robert, de Chimilin	2	24
GUINET Jean-Marie, de La Côte-St-André	4	83
JACQUEMET B., de St-Etienne-de-St-Geoirs.	7	116
JANCANARO Joseph, de Chantelouve . . .	6	10
JOLY André, Nivolas	3	31
JOLY Claude, de Nivolas	5	31
JOUD Robert, de Thodure	5	101
JOURDAN Gaston, de St-Chef	6	118
JOURDAN Noël, de St-Appolinard	6	66
JOUVE Michel, St-Clair-du-Rhône	3	65

JULLIEN Paul, d'Estrablin	6	96
LAMBERT Michel, St-Hilaire-du-Rosier . .	3	7
LEROY Bernard, de Grenoble Croix Rouge .	5	138
LEROY Hugues, de Grenoble Croix Rouge .	6	138
MAIGRE Bernard, de St-Clair-du-Rkône . .	4	14
MARGUET Gilbert, St-Pierre-de-Bressieux .	4	59
MOLLARD Pierre, de St-Georges-d'Esp. .	4	178
MARIN Paul, de St-Appolinard	6	53
MICHALLET Jean, de Provevsieux	7	011
MOGELLIN Adrien, de Renage	6	72
MOISSON Claude, de Croix-Luizet	5	81
MOLLARD Pierre, de St-Georges-d'Espér. .	3	178
MONNET Noël, de St-Geoirs	6	114
MONIN Henri, de Charavines	6	78
MONTALDO Marius, de Cessieu	6	113
MUSY Alain, de St-Martin-de-Vaulserre	2	71
MUSY Yves, de St-Martin-de-Vaulserre . .	5	71
NERVO Bruno, d'Izeron	4	84
NICAISE Alain, de Montseveroux	7	126
NOEL François, La Côte-St-André	3	75
PAIN Jean, de St-Appolinard	6	111
PARAYRE Jacques, de Vienne	5	112
PAS (de) Christian, de Simandres . . .	4	14
PELERIN Jean-Denis, de St-Sauveur . . .	5	125
PERRIER Robert, Corbelin	1	73
PERRIN Michel, St-Pierre-d'Entremont . .	1	32
PERRIN Noël, Reventin-Vaugris	4	101
PERROT André, de Chatonnay	2	5
PERROTON Serge, de St-Bruno de Grenoble	6	90
PERROUD André, de Varces	7	103
PIOLAT Lucien, de Charantonnay	3	6

PIRET André, d'Apprieu	2	42
PLASSE Gérald, Vizille	3	62
PONCET Armand, St-Pierre-de-Bressieux	3	51
PONCET Roger, de St-Pierre-de-Bressieux	5	51
PROT Jean-Marie, de La Côte-St-André	6	122
RAMEL Joseph, de St-Joseph de Grenoble	1	19
REVOL Michel, de St-Pierre-du-Rondeau	6	54
REY Pierre, de Miribel	7	80
REYNAUD Elie, Aoste	1	23
ROBIN Daniel, de La Côte-St-André	5	57
RONZON Pierre, d'Evzin-Pinet	6	99
ROUDET Pierre, St-Pierre-de-Bressieux	3	49
ROUX Jacques, des Roches-de-Condrieu	5	2
SERT Michel, de Riviers-d'Allemont	4	25
SIDAMON Michel, de Varces	6	94
SOBOL François, de La Mure	6	128
SOUBEYRAT Louis, de St-Victor-de-Cessieu	5	97
TENET François, de Communay	6	77
TIRARD Lucien, de Miribel-les-Echelles	5	105
TISSOT Georges, de Vénissieux	3	17
VERCELLINO Jean, de Renage	6	36
VERNAY Michel, de Diémoz	6	123
VEYRON Gabriel, St-Michel-de-St-Geoirs	3	70
VIAL Michel, Murinais	Phil.	31
ZANARDI Edouard, de Lalley	5	8

ORDRE DES CLASSES

PHILOSOPHIE

9 Elèves

Professeur : M. L'HUILLIER Paul

BELLEMIN Edmond
BLANCHET Jean
DOMPNIER Jacques
FRAPPA Claude
FRÉCHET Jean
GENEVAY Pierre
GUICHERD Pierre
MOLLARD René
VIAL Michel

PREMIÈRE

13 Elèves

Professeur : M. REBREYEND Gaston

ALLIBE Maurice
ARNAUD Jean
BICHET Armand
BOUVET André
DELAY Pierre
COMBE Michel
CONSTANTIN Joannès
GAUTIER Jean
GUINET Jacques
PERRIER Robert
PERRIN Michel
RAMEL Joseph
REYNAUD Elie

SECONDE

10 Elèves

Professeur : M. GUILLET François

ANNEQUIN André
CHAMBARD André
CHAVANT Léon
GINET René
GUILLAUD Michel
GUILLOT Bernard
GUINET Robert
MUSY Alain
PERROT André
PIRET André

TROISIÈME

23 Elèves

Professeur : M CHABERT Bruno

BARNOUIN Jean-Marie
BERGER Gérard
BLAIN Maurice
BONNET Claude
BRUN Pierre
BUISSON Michel
DEBERNARDY Jean
DEFÉLIX Christophe
DURAND Michel
DYE Gérard
FANTINI Jean
GONIN André
JOLY André
JOUVE Michel
LAMBERT Michel
MOLLARD Pierre
NOEL-BARON François
PIOLAT Lucien
PLASSE Gérald
PONCET Armand
ROUDET Pierre
TISSOT Georges
VEYRON Gabriel

QUATRIÈME

20 Elèves

Professeur : M. SOUILLER Louis

ANNEQUIN Marcel
BARBIER Gérard
BLOCQUEL Gilbert
BOISSET Louis
CAHIER-BARIOZ André
CANAPLE Pierre
DAVID Guy
DECHAVANNE Marc
DURAND Gilbert
DURAND Jean-Paul
FABRE Max
GAVOT Marcel
GUILLOT Marcel
GUINET Jean-Marie
MAIGRE Bernard
MARGUET Gilbert
NERVO Bruno
PAS (de) Christian
PERRIN Noël
SERT Michel

CINQUIÈME

26 Elèves

Professeur : M. MANCHON Louis

ARNAUD Hubert
BLEIN Claude
BOREL Jean
BROSSE Georges
CARRAS Jean
CHARRAT Robert
CHAUCHAIX Guy
COCHARD Pierre
COTTIN François
DURAND Michel
GARNIER Michel
GENIN Philippe
GUIGUET François
JOLY Claude
JOUD Robert
LEROY Bernard
MOISSON Claude
MUSY Yves
PARAYRE Jacques
PÈLERIN Jean Denis
PONCET Roger
ROBIN Daniel
ROUX Jacques
SOUBEYRAT Louis
TIRARD Lucien
ZANARDI Edouard

SIXIÈME

33 Elèves

Professeur : M. MOLLARET François

Berthier Henri
Bionnet Antonin
Blanc-Gonnet Pierre
Bouffard Joseph
Bouvier André
Chassigneux Bernard
Chauvin Paul
Delphin André
Delphin Gabriel
Ducoterg Daniel
Effantin Maurice
Genevay André
Genin François
Jancanaro Joseph
Jullien Paul
Jourdan Gaston
Jourdan Noël
Leroy Hugues
Marin René
Mocellin Adelin
Monin Henri
Monnet Noël
Montaldo Mario
Pain Jean
Perroton Serge
Prot Jean-Marie
Revol Michel
Ronzon Pierre
Sidamon Michel
Sobol François
Tenet François
Vergellino Jean
Vernay Michel

SIXIÈME PRÉPARATOIRE

10 Elèves

Professeur : M. NORAZ André

Bouvier Philippe
Charreton Daniel
David Charles
Davoli Claude
Fanjat Michel
Jacquemet Bernard
Michallet Jean
Nicaise Alain
Perroud André
Rey Pierre

Messes pour les Bienfaiteurs Défunts

du Séminaire

Janvier ..	19	M. le chanoine Goutarel.
Février ..	15	M. le chanoine Dussert Jean.
	16	MM. le chanoine Maurice Turc et Antoine Buisson
Mars ...	13	M. le chanoine Goutarel.
Avril ...	10	M. le chanoine Picot.
	20	MM. Merlat et Marcel Paret.
Mai	20	MM. les chanoines Patricot et Gabert.
Juillet ..	11	Familles Pion et Merlat.
	13	Bienfaiteurs du Séminaire.
Novembre	2	Maîtres, Religieuses, Elèves et Serviteurs décédés au Séminaire (m. ch)
	11	Maîtres et Elèves morts p. la Patrie.
	12	M. l'abbé René Col.
	13	M. l'abbé Paul Col.
	27	Mme Moyne, de Bourgoin.

Les 8 Novembre, Février, Mars, Juin : Messes pour M. le chanoine Crozel.

Requiescant in pace !

Le dernier mardi de chaque mois, Messe pour les Bienfaiteurs de l'œuvre des vocations. — Le 3 de chaque mois, Messe pour les Souscripteurs vivants et défunts du Petit Séminaire du Sacré-Cœur.

Calendrier Religieux pour 1954

JANVIER

	1	V	CIRCONCISION DE N.-S. J.-C. 1er vend. du mois
	2	S	St Clair, abbé. (P.)
SP	3	D	Saint Nom de Jésus.
	4	L	Octave des Saints Innocents.
	5	M	Vigile de l'Epiphanie.
	6	M	EPIPHANIE DE N.-S. J.-C. B.S.S.
	7	J	2e jour dans l'Octave. 10e *Composition*
	8	V	3e jour dans l'Octave.
	9	S	4e jour dans l'Octave.
	10	D	Fête de la Ste Famille. — Sol. de l'Epiphanie.
	11	L	6e Jour dans l'Octave.
	12	M	7e Jour dans l'Octave.
	13	M	Octave de l'Epiphanie
	14	J	St Hilaire, év. et docteur. 11e *Composition*
	15	V	St Paul, ermite
	16	S	St Ferjus, év. de Grenoble (P.)
	17	D	2e Dim. ap. l'Epiphanie. — Sol. Ste Famille.
	18	L	Chaire de st Pierre à Rome. — 1er Jour de l'Octave des Prières pour l'Unité de l'Eglise.
	19	M	St Marius et ses Compagnons, martyrs.
	20	M	SSts Fabien et Sébastien, martyrs.
	21	J	Ste Agnès, vierge et martyre. 12e *Composition*
	22	V	St Vincent, diacre et m. (P.)

Horaire des lendemains de Rentrée :

6 h. 35, lever — 7 h., messe — 7 h. 45, déj. — 8 h. : 1e div., classe ; 2e div., étude — 9 h. 30, récr. p. tous — 10 h. 15, 1e div., étude ; 2e div., classe, etc...

JANVIER (suite)

	23	S	St Barnard. (P.)
	24	D	3e Dim. ap. l'Epiphanie.
	25	L	Conversion de saint Paul.
			Dernier jour de l'Oct. p. l'Unité de l'Eglise.
Voc.	26	M	St Polycarpe, martyr.
	27	M	St Jean Chrysostome.
	28	J	St Amédée, év. de Lausanne. (P.) 13e *Composition*
	29	V	St François de Sales.
	30	S	Se Martine; martyre
	31	D	4e Dim. ap. l'Epiphanie. — St Jean Bosco.

FEVRIER

	1	L	St Ignace.
	2	M	PURIFICATION DE N.-D. B.S.S.
SP	3	M	St Blaise, martyr.
	4	J	St André Corsini. 14e *Composition*
	5	V	St Avit, év. de Vienne. (P.) 1er vend. du mois B.S.S.
	6	S	St Tite, évêque.
	7	D	5e Dimanche après l'Epiphanie.
	8	L	St Jean de Matha.
	9	M	St Cyrille d'Alexandrie.
	10	M	Se Scholastique, vierge.
	11	J	N.-D. de Lourdes. 15e *Composition* B.S.S.
	12	V	Les 7 Frères Fondateurs
	13	S	Office du 6e Dim. après l'Epiphanie.
	14	D	SEPTUAGÉSIME.
	15	L	Bienheureux Claude de la Colombière.
	16	M	De la Férie.
	17	M	Bienheureux François Claix, martyr.
	18	J	St Siméon, martyr. 16e *Composition.*
	19	V	De la Férie.
	20	S	Office de la Sainte Vierge.
	21	D	SEXAGÉSIME.
	22	L	Chaire de saint Pierre à Antioche.

FEVRIER (suite)

Voc.	23	M	St Damien. — Vigile de st Mathias.
	24	M	St Mathias, apôtre.
	25	J	De la Férie. 17e *Composition*
	26	V	De la Férie.
	27	S	St Gabriel de la Vierge des Douleurs.
	28	D	QUINQUAGÉSIME. 40 heures.

MARS

MOIS DE SAINT JOSEPH

Chaque mercredi, à 18 h. 55, à la chapelle, mois de Saint Joseph.

	1	L	De la Férie. B. S. S.
	2	M	De la Férie. A 11 h. 45 : Réposition du St Sacrem. — 18 h. 55, Pr. des 40 h. B.S.S
SP	3	M	MERCREDI DES CENDRES. — 6 h. 30, lever (pas de gymn.) — 6 h. 50, impos. des cendres, messe — 7 h. 45, déj., hor. normal. (Pend. le Car., Chemin de Croix à la Chap. mardi et vendredi.)
	4	J	St Casimir, roi. 18e *Composition*
	5	V	De la férie. 1er vend. du mois B.S.S.
	6	S	Ses Perpétue et Félicité.
	7	D	1er Dimanche de Carême.
	8	L	St Jean de Dieu.
	9	M	Se Françoise romaine.
	10	M	SS. Quarante Martyrs. — Quatre Temps.
	11	J	De la Férie. 19e *Composition*
	12	V	St Grégoire 1er, pape. Quatre Temps.
	13	S	St Elrad. (P.) Quatre Temps.
	14	D	2e Dimanche de Carême.
	15	L	De la Férie.
	16	M	De la Férie.
	17	M	St Patrice, ap. de l'Irl. *Revue des Mat. d'examen*
	18	J	St Cyrille. 20e *Composition*

MARS (suite)

19	V	St JOSEPH. Adoration Réparatrice. B.S.S.
20	S	Translation des Reliques de st Antoine. (P.)
21	D	3e Dimanche de Carême.
22	L	St Jean de Valence. (P.)
23	M	De la férie.
24	M	St Gabriel, archange.
25	J	ANNONCIATION. B.S.S.
26	V	De la férie.
27	S	St Jean Damascène.
28	D	4e Dimanche de Carême.
29	L	De la Férie. *Examen de Lettres.*
Voc. 30	M	De la Férie. Vocations.
31	M	De la Férie. B.S.S — Clôture mois de st Joseph.

AVRIL

1	J	St Hugues, év. de Grenoble (P.) 21e *Composition*
2	V	St François de Paule. 1er vend. du mois. B.S.S.
SP 3	S	St Hugues de Bonnevaux. (P.) SP
4	D	PASSION.
5	L	St Vincent Ferrier.
6	M	De la Férie.
7	M	De la Férie.
8	J	De la Férie. 22e *Composition*
9	V	Compassion de Notre-Dame. B.S.S.
10	S	De la Férie.
11	D	RAMEAUX. — 9 heures : Bénédiction et procession des Rameaux. — Messe sol.
12	L	Lundi Saint.
13	M	Mardi Saint.
14	M	Mercredi Saint. 12 h. 30, dortoir, récréation. — 14 h., Etude. — 15 h. cl. de chant — 16 h. récréation, gouter — 17 h., chant des Ténèbres, récréation, souper.

AVRIL (suite)

15	J	JEUDI SAINT. 6 h. 45, lever — 6 h. 50 Mandatum — Messe solennelle, communion pasc. — 8 h. 45 déjeuner, récréation — 10 h. cl. de chant — 11 h. récr. 12 h. dîner — 13 h. 30 vis. au reposoir, congé. — 16 h. 30 gouter — 17 h. office des Ténèbres. — Récréation, souper.
16	V	VENDREDI SAINT. 6 h. 15, lever — 7 h., à la chap. : prière, méd., chant du Stabat, étude — 7 h. 45, déj. au pain sec dans la cour — 9 h. office, étude — 11 h. 15 récréat. — 11 h. 30 dîner, récréat., préparatifs de départ — 14 h. étude — 15 h. chemin de la Croix solennel, récréation — 17 h. office — 18 h. visites, récréation — 19 h. 15 souper — 20 h. prière, coucher.
17	S	SAMEDI SAINT. — Office.
18	D	PAQUES.
19	L	Lundi de Pâques.
20	M	Mardi de Pâques.
21	M	Mercredi de Pâques.
22	J	Jeudi de Pâques.
23	V	Vendredi de Pâques.
24	S	Samedi in Albis
25	D	Dimanche in Albis. — Litanies majeures.
26	L	St Marc, évangéliste. B.S.S
Voc. 27	M	St Pierre Canisius. Voc.
28	M	St Paul de la Croix.
29	J	St Pierre, martyr.
30	V	Se Catherine de Sienne.

Ouverture du mois de Marie

MAI

Mardi, Jeudi, Samedi, Exercices du Mois de Marie.

1	S	SS Phil. et Jacques, ap.	B.S.S.
2	D	2e Dimanche ap. Pâques.	
SP 3	L	Invent. de la Ste Croix.	
4	M	Ste Monique, veuve.	
5	M	PATRONAGE DE ST-JOSEPH	B.S.S.
6	J	St Jean devant la Porte Latine.	22e *Composition*
7	V	St Stanislas, martyr.	
8	S	Apparition de st Michel.	
9	D	5e Dimanche après Pâques. Sol. de saint Joseph.	
10	L	St Antonin.	
11	M	SS Mamert et Arey, év. (P.)	
12	M	St Achille, martyr.	
13	J	St Robert Bellarmin, doct.	23e *Composition*
14	V	St Boniface, martyr.	
15	S	St Jean-Baptiste de la Salle.	
16	D	4e Dimanche ap. Pâques.	
17	L	St Pascal Baylon.	
18	M	St Venant, martyr.	
19	M	St Pierre Célestin.	
20	J	St Bernardin de Sienne.	24e *Composition*
21	V	St Thibauld. (P.)	
22	S	Office de la Ste Vierge.	
23	D	5e dim. ap. Pâques — St DIDIER, patron de la par.	
24	L	N.-D. Auxiliatrice (P.)	Litanies Mineures.
Voc. 25	M	St Grégoire VII, pape.	Litanies Mineures.
26	M	St Philippe de Néri.	Litanies Mineures.
27	J	ASCENSION.	
28	V	St Augustin, évêque.	
29	S	Se Madeleine de Pazzi.	
30	D	Dim. dans l'Oct. de l'Asc. — Se JEANNE D'ARC.	
31	L	Notre-Dame Médiatrice de Toutes Grâces. 20 h. 15, clôt. du m. de Marie. Proces., Salut.	

JUIN

Mois du Sacré-Cœur

Lundi, Mercredi, Vendredi, Exercice solennel du Mois du Sacré-Cœur.

1	M	De la Férie.	
2	M	St Pothin et ses compagnons, martyrs (P.)	
SP 3	J	Octave de l'Ascension.	SP 25e *Composition*
4	V	St François Caracciolo.	1er vend. du mois. B.S.S.
5	S	Vigile de la Pentecôte.	
6	D	PENTECOTE.	
7	L	Lundi de Pentecôte. B.S.S.	
8	M	Mardi de Pentecôte.	
9	M	Mercredi de Pentecôte. Q. T.	
10	J	Jeudi de Pentecôte.	26e *Composition*
11	V	Vendredi de Pentecôte. Q. T.	
12	S	Samedi de Pentecôte. Q. T. Ordinations	
13	D	LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.	
14	L	St Basile, év. et docteur.	
15	M	St Vite. — Office du 1er dim. après Pentecôte.	
16	M	St Jean François Régis. (P.)	
17	J	FETE-DIEU. B.S.S.	27e *Comp.*
18	V	2e jour dans l'Octave	B.S.S.
19	S	3e jour dans l'Octave.	B.S.S.
20	D	Solennité du St-Sacrement	B.S.S.
21	L	5e jour dans l'Octave	B.S.S.
22	M	DEDICACE de l'Egl. Cath.	B.S.S.
23	M	7e jour dans l'Octave	B.S.S.
24	J	St JEAN-BAPTISTE.	B.S.S.
25	V	SACRÉ-CŒUR, titulaire de la Chapelle. — Ador. perpét.	
26	S	St Anthelme (P.)	
27	D	Dim. dans l'Octave du Sacré-Cœur — Sol- de saint Jean Bapt. — Sol. du S.-C. — 2e Procession.	
28	L	St Irénée. — Vigile de st Pierre et st Paul.	
Voc. 29	M	SS Apôtres Pierre et Paul — B.S.S. — Voc.	
30	M	Commém. de St Paul. B.S.S. Clôt. du mois du S.-C.	

JUILLET

	1	J	Fête du Précieux Sang de N. S. J.-C.
	2	V	VISITATION DE N-D. 1er vend. du mois. B.S.S.
SP	3	S	St Léon II, pape.
	4	D	4e Dim. après la Pentecôte. — Solennité de st Pierre et de st Paul.
	5	L	St Antoine Marie Zaccaria.
	6	M	Octave des ss Apôtres.
	7	M	SS Cyrille et Méthode.
	8	J	Se Elisabeth, reine du Portugal.
	9	V	De la Férie.
	10	S	Les Sept Frères Martyrs.

VACANCES

OCTOBRE

Mois du Rosaire tous les soirs, à 18 heures 55

(3 diz. de chapelet à 17 h., à la Chap. - 2 diz. à 18 h. 55)

	1	V	St Rémy. 1er vend. du mois. B.S.S.
	2	S	SS Anges Gardiens.
SP	3	D	Se Thérèse de l'Enfant-Jésus. SP. Sol. du Rosaire.
	4	L	St François d'Assise. *RENTREE.*
	5	M	St Apollinaire. 6 h. 35, lever. — 7 h., prière, — Messe. — 7 h. 45, déjeuner. — 8 h. 10, classe : remise des devoirs de vacances. — 8 h. 30, récréation. — 11 h., étude. — 11 h. 45, *Angelus*, récréation. — 14 h., étude. — 14 h. 30 composition d'épreuve. — 16 h. 30, goûter, récréation. 17 h. 30, classe de chant. — Etude — 18 h. 55, à la Chapelle : Prières du Rosaire. Salut. — 19 h. 15, Souper, etc.
	6	M	St Bruno, fondateur des Chartreux. 6 h. 35, lever — 7 h., messe — 7 h. 45, déjeuner, etc... (Horaire normal)

OCTOBRE (suite)

	7	J	St ROSAIRE. (Horaire comme le 6) 1e *Composition*
	8	V	Se Brigitte. 1re Div. : 5 h. 45, lever, gymnast. — 6 h. 15, médit. — 6 h. 27, messe, étude — 7 h. 45, déjeuner, etc... (Horaire normal) 2e Div. : 6 h. 35, lever, gymn. — 7 h. 5, messe 7 h. 45, déjeuner — 8 h. 5, étude — 9 h., classe, etc... (Horaire normal)
	9	S	St Denys et ses compagnons martyrs.
	10	D	18e Dimanche après la Pentecôte.
	11	L	MATERNITÉ DIVINE DE LA STE VIERGE.
	12	M	De la Férie.
	13	M	St Edouard, roi
	14	J	St Calixte, pape et martyr. 2e *Composition*
	15	V	Se Thérèse d'Avila.
	16	S	Se Edwige, veuve.
	17	D	19e Dimanche après la Pentecôte. F. des Missions
	18	L	St Luc.
	19	M	St Pierre d'Alcantara.
	20	M	St Jean de Kenty.
	21	J	St Hilarion, abbé. 3e *Composition*
	22	V	De la Férie.
	23	S	Office de la Sainte Vierge.
	24	D	20e Dim. après la Pentecôte.
	25	L	St Evariste, pape et martyr.
	26	M	Sts Chrysante et Darie, martyrs.
Voc.	27	M	Vigile des saints apôtres Simon et Jude.
	28	J	SS. Simon et Jude, apôtres. 4e *Composition* 18 h. 15, Ouv. de la Retraite — Prières du Ros., Salut 19 h. 15, souper (en silence) etc.

OCTOBRE (suite)

29 V St Theudaire. (P.) — Retraite.
HOR. DES JOURS DE RETR. — 6 h. 30, lever, gymnast. — 7 h., prière, méditation, messe — 7 h. 45, déj. (en silence), récréation. — 9 heures, instruction — 10 h., Récr. — 10 h. 15, cl. de chant. — 11 h., étude temps libre. — 11 h. 55, Angelus, récr. — 12 heures, Dîner (en silence), récréation. — 14 heures, à la chapelle, chapelet médité. — Etude, temps libre. — 15 heures, Conférence. — Etude, temps libre. — 16 h. 30, goûter, récréation. — 17 h., étude, temps libre. — 18 h. 15, Instruction, prières du Rosaire, Salut. — 19 h. 15, souper (en silence), etc...
30 S Vigile anticipée de la Toussaint. Retraite. (J. et A.)
31 D CHRIST-ROI. Retraite.

NOVEMBRE

1 L TOUSSAINT. Clôt. de la retraite
2 M Commémor. de tous les Fidèles défunts.
Clôture du mois du Rosaire. B.S.S.
SP 3 M St Domnin, év. de Grenoble. (P.) SP
4 J St Charles Borromée. 5e *Composition*
5 V Fête des Saintes Reliques. 1er vend. du mois B.S.S.
6 S DÉDICACE DE LA CHAPELLE B.S.S.
7 D 21e Dimanche après la Pentecôte.
8 L Octave de la Toussaint.
9 M Dédicace de la Basilique de St-Sauveur.
10 M St André Avellin.
11 J St Martin, év. de Tours. 6e *Composition*
12 V St Martin 1er, pape et martyr.
13 S Octave de la Dédicace.
14 D 23e Dim. après la Pentecôte. Sol. de la Dédicace.

NOVEMBRE (suite)

15 L St Albert le Grand, docteur.
16 M St Hugues de Lincoln. (P.)
17 M St Aignan (P).
18 J Déd. des Basil. de St Pierre et St Paul. 7e *Composition*
19 V Se Elisabeth
20 S Bse Philippine Duschêne. (P.)
21 D 24e Dimanche après la Pentecôte.
22 L Se Cécile. B.S.S.
23 M St Clément, pape et martyr.
24 M St Jean de la Croix.
25 J Bse Béatrice d'Ornacieu. 8e *Composition*
26 V St Sylvestre, abbé.
27 S Office de la Sainte Vierge.
28 D 1er Dimanche de l'Avent.
29 L Vigile de saint André.
Voc. 30 M St André, apôtre. B.S.S. Voc.

DECEMBRE

1 M De la férie.
2 J Se Bibiane, vierge et martyre. 9e *Composition*
SP 3 V St François-Xavier SP 1er vend. de mois. B.S.S.
4 S St Aupre (P.)
5 D 2e Dimanche de l'Avent. Sol. de l'Im. Conception.
6 L St Nicolas, évêque.
7 M St Ambroise. — Vigile de l'Imm. Conception.
8 M IMMACULÉE-CONCEPTION. B.S.S.
Clôture de l'Année Mariale.
9 J 2e Jour dans l'Octave. 10e *Composition*
10 V 3e — Revue des Matières d'Examen.
11 S St Damase, pape.

comme moyenne ; 14, pour la note *bien* ; 12, pour la note *assez-bien* ; 10, pour la note *satisfaisant* ; de 8 à 10, on n'obtient que la note *passable* ; de 5à 8, la note *médiocre* ; à 4 et au-dessous, la note *très médiocre*.

ARTICLE 2. — L'élève qui n'aura pas obtenu au moins 8 comme moyenne devra subir de nouveau ses examens en totalité ou en partie.

ARTICLE 3. — Celui dont l'examen aura été nul pour une partie (0 à 4) aura à le subir de nouveau pour cette partie, et sa note générale sera abaissée d'un degré.

ARTICLE 4. — Selon la valeur des notes, il pourra n'être attribué aucun prix d'examen ou, au contraire, en être attribué plusieurs. Quiconque aura obtenu 14 comme note moyenne aura droit au premier prix. Pour le 2e prix, on devra obtenir 12 comme note moyenne ; 11, pour le 1er accessit ; 10 1/2 pour le 2e, et 10 pour le 3e.

ARTICLE 5. — A la fin de l'année, il n'y a pas de session supplémentaire pour les élèves qui doivent passer une seconde fois, en totalité, ou en partie, l'un des examens. Tout examen médiocre devra être passé de nouveau à la rentrée de l'année scolaire suivante ; et l'élève qui, ayant à subir une seconde épreuve, ne mériterait pas au moins la note passable, ne serait pas admis dans la classe supérieure.

ARTICLE 6. — A la rentrée, tous les élèves anciens et nouveaux passent un examen qui sert à déterminer la classe qu'ils doivent suivre. Les interrogations porteront pour les classes inférieures sur le programme des grammaires de la classe que l'on vient de faire ; pour les hautes classes, sur les littératures et les grammaires apprises antérieurement.

Anciens Supérieurs du Petit Séminaire

MM.

EMERY, premier Supérieur en 1810 ;

MARTIN, décédé religieux franciscain à Marseille ;

MERMET, décédé au Séminaire ;

MOLLARD ;

LAURENÇIN ;

TROUILLOUD, Supérieur de 1846 à 1866, décédé à Viriville ;

TENET, Vic. Général, Supérieur de 1866 à 1879 ;

PAILLET Auguste, Vicaire Général, Protonotaire apostolique, Supérieur de 1879 à 1894 ;

GOUTAREL Bernard, Vicaire Général honoraire, Supérieur de 1894 à 1922, décédé au Séminaire de Saint-Antoine ;

CROZEL Romain, Chanoine honoraire, aumônier des Sœurs de Ste-Philomène, à Saint-Marcellin, Supérieur de 1922 à 1928 ;

PICOT Bernard, Chanoine honoraire, Supérieur de 1928 à 1938 ;

GRAEFF Louis, Chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Domène, Supérieur de 1938 à 1942.

RIBOT Georges, Chanoine honoraire, professeur au Séminaire des Vocations tardives de Rencurel, Supérieur de 1942 à 1953.

DECEMBRE (suite)

	12	D	3e Dimanche de l'Avent
	13	L	Se Lucie, vierge et martyre.
	14	M	7e Jour dans l'Octave.
	15	M	Octave de l'Immaculée Conception. Quatre Temps.
	16	J	St Adon. (P.)
	17	V	De la Férie. Quatre Temps.
	18	S	Office de la Sainte Vierge. — Quatre Temps.
	19	D	4e Dimanche de l'Avent.
	20	L	Vigile de saint Thomas.
	21	M	St Thomas, apôtre. B.S.S.
	22	M	De la férie.
	23	J	De la férie.
	24	V	Vigile de Noël.
	25	S	NOEL.
	26	D	S. ETIENNE.
	27	L	St Jean l'Evangéliste.
Voc.	28	M	SS Innocents. — Voc.
	29	M	St Thomas de Cantorbéry.
	30	J	Office du Dimanche dans l'Octave de Noël.
	31	V	St Sylvestre.

A. M. D. G.

SP = Messe pour les Souscripteurs perpétuels du Petit Séminaire du Sacré-Cœur.

Voc. = Messe pour les Bienfaiteurs des Vocations.